



### 3è conseil d'administration 2015

vendredi 18 septembre 2015 à Sauliac sur Célé - 17h00

### PROCÈS-VERBAL DE SEANCE

#### Présents :

Alain Vayssié, président ; Alain Plénacoste, vice-président délégué; Francis Ratie, trésorier; Gilles Raffy (Bouziès) ; Denis Daynac (Boussac) ; Pierre Cassagnes (Bregues) ; Will Van Der Knaap et Maryse David (Cabrerets) ; Simone Jaulhac (Camboulit) ; Sylvie Chiminello (Corn) ; Marc Hermet (Figeac-Viazac) ; Francine Herbin (Marcilhac/Célé) ; Guy Caussanel (St Sulpice) ; Géraldine Grépon (présidente des Moulins) ; Michel Glaude, président de l'AAPPMA.

Joël Trémoulet, directeur du SmbRC.

#### Absents excusés :

Colette Roudergues (Bagnac/Célé) ; Jean-Claude Voynet (Camboulit) ; Jacques Van Delft (Sauliac/Célé) ; Ronald Brus (Marcilhac/Célé) ; Bénédicte Vinel (Cabrerets) ; Odette Dardennes (Figeac).

-----  
Alain vayssié remercie l'assistance et ouvre la séance de travail :

#### **1. LES ADHERENTS**

Au 15 Septembre 2015, Francis Ratié enregistre environ 480 adhérents. Cependant, quelques encaissements sont encore à effectuer. A noter la progression de certaines communes comme Bagnac, Boussac, Corn et Marcilhac sur Célé.

Francis Ratié renouvelle aussi sa demande concernant la commune de Viazac, sur laquelle nous n'avons à ce jour, aucun adhérent. Commune pour laquelle il serait naturel d'entrer en relation avec le maire puis, d'établir des contacts avec les habitants.

Veillez noter que les cotisations devront être rentrées et les comptes seront clôturés le 30 septembre 2015.

#### **LES SUBVENTIONS**

Les subventions communales sont régulières pour certaines communes qui les budgétisent. Cela n'est pas systématique. Il est donc demandé aux référents de procéder aux rapprochements nécessaires avec les élus afin que l'opération de soutien que nous attendons se réalise et se développe. Cela d'autant plus, est-il nécessaire de le rappeler, que Sauvegarde du Célé a été créée, à la demande expresse des élus de la vallée.

En 2014, les subventions encaissées s'élevaient à 385€; contre 855€ pour cette année au 15 septembre.

## **LES RÉFÉRENTS COMMUNAUX**

Francine Herbin rappelle que le 28 février 2015, lors du 1er CA 2015 tenu à Boussac, il a été demandé à chaque référent de trouver un co-équipier. L'expérience vécue à Espagnac Ste-Eulalie démontre la nécessité de fonctionner en équipe afin d'assurer une polyvalence qui perpétue la logistique en cas de défaillance, même partielle, d'un référent. Nous rappelons cette demande à ceux qui n'ont pas encore présenté leur adjoint(e).

Le bureau a fixé l'assemblée générale de 2015, qui se déroulera en octobre, comme date butoir et nous engageons les référents concernés à la respecter.

## **2. LES ANALYSES DE L'EAU**

La question est soulevée par Pierre Cassagnes et de façon récurrente: "en matière d'analyse de l'eau, doit-on accepter d'office les résultats fournis par l'agence régionale de la santé et le SATESE. Ne serait-il pas normal de faire faire des prélèvements de contrôle, au nom de Sauvegarde du Célé ?".

Joël Trémoulet répond et précise que le laboratoire cadurcien en charge des analyses, est agréé par la profession et a été recruté sur appel d'offres.

## **3. LES PRÉLÈVEMENTS**

Alain Vayssié et Alain Plénacoste ont visité madame Jo Judson, lotoise passionnée de biodiversité et son époux scientifique, domiciliés près de Lalbenque. Madame Jo Judson qui s'est spécialisée dans l'analyse des microphones et notamment des ostracodes a déjà fait de nombreux prélèvements sur une quinzaine de points du Célé. Elle précise, rapportent nos amis visiteurs, que ses résultats lui permettent de constater une légère amélioration dans la qualité des eaux du Célé qui retrouve la présence d'ostracodes en 2015, alors que ceux-ci avaient totalement disparus de la rivière entre 2009 à 2014.

Il s'agit donc, puisqu'elle le souhaite, de créer une collaboration bénévole avec madame Judson afin de suivre ses travaux d'analyse, et de mieux connaître les milieux aquatiques et notamment notre Célé.

Alain Plénacoste propose donc la création d'une commission au sein des membres du CA. Ce dossier sera mis en place en 2016.

## **4. LA QUALITÉ DE L'EAU DES BAIGNADES**

### **a) Analyses, suite au classement 2015 de l'ARS.**

Résultats établis sur quatre années glissantes.

Le Lot compte:

- 10 baignades d'excellente qualité, 7 plans d'eau, 3 sur le Lot;
- 7 baignades de bonne qualité, 3 sur le Célé, 2 sur la Dordogne et 2 sur le Lot;
- 2 baignades de qualité suffisante, 1 sur le Célé et 1 sur le Lot;
- 1 baignade de qualité insuffisante, sur le Célé à Espagnac-Ste-Eulalie;
- 2 baignades non classées (moins de 4 ans), 1 sur le Célé, l'autre sur la Dordogne.

Sur ces 22 baignades, 10 ont été fermées de manière préventive et temporaire pour un total de 89 jours.

Durant 14 à 20 jours pour les baignades d'Espagnac-Ste-Eulalie, de Brengues, de Saint-Sulpice et de Marcilhac sur Célé. La réactivité efficace des arrêtés de fermeture préventive est constatée.

Sur le Célé, la situation pour l'année 2015 est bien meilleure que pour 2014. La combinaison d'un faible débit, de pluies rares et d'un fort ensoleillement ont favorisé une autoépuration bactérienne naturelle.

#### **b) Analyses, suite au classement 2015 du SATESE.**

Alain Plénacoste prend pour exemple de la baignade de Saint-Sulpice.

Sur un total de 93 jours d'ouverture, il y a eu 25 jours de fermeture, soit: 3 au mois de juin, 5 en juillet, 11 au mois d'août et 8 en septembre. Donc, 25 jours de fermeture en 2015, 29 jours en 2014 et 8 jours en 2013. Pour une idée comparative et plus globale, le Lot c'est 14 jours, la Cère 10 jours, la Dordogne 8 jours et les plans d'eau 3 jours.

Alain Plénacoste présente les documents reçus chaque jour et notamment une courbe de pluviométrie donnée sur les 24 h pour la baignade et pour l'ensemble du Lot.

## **5. LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE**

Le comité de pilotage de l'Etude de franchissabilité des ouvrages sur le Célé : la Rance, le Bervezou, la Réssegue et le Veyre, se réunissait à Latronquière le 1er juin 2015, Alain Vayssié y était.

Bernard Laborie, président rappelait que le SmbRC assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude qui a été confiée à ECOGEA (Etude et Conseil en Gestion de l'Environnement Aquatique). Cette démarche est groupée pour un financement moindre et le SmbRC se substitue aux propriétaires qui seront en possession de l'étude du projet d'aménagement.

L'étude d'ECOGEA se déroule en quatre phases : - l'état des lieux et les diagnostics, - les esquisses des aménagements, - les projets des aménagements retenus et enfin, - les dossiers réglementaires travaux et planning.

Les propriétaires sont rencontrés et associés individuellement à: - la reconnaissance de terrain, - la définition des enjeux associés à l'ouvrage et à - la présentation du projet sur le site.

Le Comité de pilotage bouclera les quatre phases avant de convier les propriétaires à la présentation du projet aménagé. Ensuite, une présentation publique du projet aura lieu.

Alain Vayssié président de Sauvegarde du Célé, avec Michel Glaude président de l'AAPPMA de Figeac, et Géraldine Grepon, présidente de l'association des Amis des moulins suivront ensemble, le déroulement de cette étude qui s'étalera jusqu'à fin 2016.

## **6. LES MANIFESTATIONS DE L'ETE**

**Randonnée goumande, le 6 juin 2015** : menée par Alain Plénacoste sur le plateau de la commune de Saint-Sulpice, cette randonnée réunissait une trentaine de personnes. Cette sortie, d'environ 7 km, comprenait une visite très documentée de la fontaine Del Pito, station de pompage, qui sert de relais à l'alimentation en eau potable des communes proches.

**Célé'T, du 3 au 5 juillet 2015**: 2500 visiteurs dénombrés par le SmbRC, organisme organisateur. Nous étions durant 3 jours, sur le stand de Sauvegarde du Célé pour présenter l'association, ses valeurs et ses actions.

**Big Jump, le 12 juillet 2015** : Organisé par la commune de Sauliac-sur-Célé et le SmbRC sur la plage de Sauliac. Représentée par les membres du bureau, Sauvegarde du Célé y avait un stand. Cette journée organisée, à l'échelle européenne sur tous cours d'eau et plans d'eau prévoyait – afin de symboliser notre volonté de garder notre Célé et toutes les rivières européennes vivantes - une mise à l'eau de tous les baigneurs européens à 15 heures. Ce fut donc le cas à la plage de Sauliac-sur-Célé pour une centaine de baigneurs!

## **7. LES DIVERS**

### **LA CARTOGRAPHIE ET L'IDENTIFICATION DES COURS D'EAU**

Une instruction du gouvernement datée du 3 juin 2015, demande aux régions, afin de mieux connaître les parties du réseau hydrographique qui doivent être considérées comme des cours d'eau, d'établir des cartographies complètes des cours d'eau dans les zones où cela est techniquement faisable et dans des délais raisonnables. Dans les autres zones les organismes préciseront la méthodologie d'identification des cours d'eau. En complément, ils déclineront localement des guides d'entretien des cours d'eau.

Cette instruction présente les réglementations des différents types de cours d'eau et pour les services responsables de l'exécution: le plan d'action, la mise en oeuvre de la caractérisation, la concertation, la communication et enfin, la procédure en cas de divergence.

Une discussion s'établit autour de cette obligation.

Nous suivrons ce dossier et communiquerons sur son évolution et sur la cartographie élaborée.

La séance est levée à 19h30.

---

Procès-verbal rédigé par Francine Herbin, à Marcihac sur Célé le 04/10/2015.

Approuvé par Alain Vayssié, à Bédrier le 04/10/2015.